



Réunion comité ; 2017/18

PV de la REUNION avec les clubs 16/12/2017

Présents : Bastien HEINZLE, Éric SEINCE, Philippe BELLEGARDE, Christophe VIGNERESSE, Patrice JOLITON, Richard BATAILLE, Laurent GOURDON, et Michèle MAUME

Clubs présents : Guéret, Bourganeuf, Auzances, Aubusson, Ahun, St Vaury, Measnes, Chatelus, Bonnat, Bénévent, Lavaufranche, Chambon, La Souterraine

Excusés : François LE CALOCH, Fabien LORY, Agnès PINO, Charlie HURION et Isabelle VIGNERESSE

Clubs Absents : Dun et Gouzon

Invités : Hervé PIERON et Rémi DUMAS

Bastien Heinzlé présente les excuses de François Le Caloch, absent pour cause d'une réunion à Paris sur le thème de la ruralité.

3x3 (Rémi) :

La Nouvelle Ligue a mis en place une Coupe U20 3x3 Masculins.

Elle se déroulera en 3 phases :

La première étant la phase départementale, où les 4 premières équipes se qualifieront pour la seconde phase.

La deuxième phase est la phase inter-départementale, ce seront ici les 3 premiers qui se qualifieront.

Puis phase de secteur (Limousin/Dordogne) , où les deux premiers se qualifieront pour la finale nationale.

Le CD23 mettra en place le phase départementale le week-end du 24 Février (date à confirmer, le lieu sera lui aussi à confirmer). Le tournoi désignera également de vainqueur de la Coupe de la Creuse U20 3x3.

Si la nouvelle Ligue s'essaie seulement sur la catégorie masculine, le Comité a décidé d'ouvrir le tournoi du 24 Février, aux féminines pour la Coupe de la Creuse.

Les feuilles d'inscriptions seront envoyées aux clubs début Février. Les années concernées sont de 1998 à 2002. Les ententes de clubs sont possibles. Les équipes sont nominatives et ne peuvent être changées ; 5 joueurs peuvent être inscrits par équipe.

La Ligue n'accepte que deux équipes du même club. Le Comité a décidé de ne pas « limité » le nombre d'équipes pour le tournoi départemental, en revanche seules les deux meilleures seront qualifiées pour la suite.

Les Sélections (Rémi) :

La fédération a décidé que les sélections se feront sur une année civile et non plus de Septembre à Juin.

Un TIC se déroulera en Mai sur deux jours

Un autre se déroulera sur Toussaint. La première équipe se qualifiera pour le TIC de Zone (en décembre) quant aux autres, elles seront « réunies » pour faire une sélection Limousin/Dordogne.

Le Comité recherche des bénévoles pour encadrer les sélections.

Le 21/01 aura lieu le premier entraînement pour les 2006 et 2007 avec une réunion d'information pour les parents. Les entraînements se dérouleront le dimanche matin à Saint Vaury la plupart du temps.

Rémi rappelle l'importance des sélections creusoises et du travail effectué avec ces jeunes. De plus il informe le vœu du CTS de faire une seule et même sélection Haute-Vienne-Creuse, ce qui évidemment réduirait le nombre de creusoises et les « apports » du Comité pour les jeunes.

Avec les nouvelles directives fédérales ainsi que le faible nombre de joueurs sélectionnables en 2006, les 2007 sont parfois appelés sur les deux tableaux (techniques et mini basket). Les CTF ont décidé que les « meilleurs » 2006 iront en sélection et les autres 2006 aux manifestations Mini Basket , lorsque celles-ci sont en même temps.

Le Tournoi des 5 Provinces aura lieu les 24 (pour les filles) et 25 Février (pour les garçons) à Dun le Palestel.

C.P.S. (Hervé) :

Ces entraînements sont une « liaison » entre les Mini Basket et les sélections. Ils sont accés sur les fondamentaux individuels.

Trois CPS sont mis en place (environ tous les 15 jours): à Dun le lundi, à Bonnat le jeudi et à Ahun le vendredi

Les JAP (« je joue, je participe ») sont également mis en place lors des CPS , afin que les jeunes apprennent les règles et à arbitrer en plus de savoir jouer.

Tournoi Poussins à Bénévent les 21 et 22 Avril.

Un échange s'en suit concernant les CPS, leur utilité, le manque de joueur et de participation des clubs, les échanges se réalisant avec les entraîneurs, les CTF

Bastien rappelle aux clubs qu'Hervé peut intervenir sur le temps péri-scolaire, afin de « faire connaître » notre sport et peut-être avoir des retombées pour les clubs alentours. Le Comité offre la première séance afin de favoriser cette activité.

Charte de l'arbitrage (Eric) :

Chaque équipe engagée en championnat départemental à un débit de 40 points par équipe.

Concernant les crédits, ils se répartissent ainsi :

Un arbitre officiel crédite d'un point par match officialisé jusqu'au 10aine match puis 1,25 points par match supplémentaire (55points maximum par arbitre)

Un arbitre officiel tuteur gagne 0,25 points par match encadré (maximum 10 points)

Un arbitre Fidélité (qui arbitre pour un même club depuis plus de 5ans) c'est 5 points

Un arbitre venant d'avoir son examen donne 5 points
Un arbitre et un OTM club effectuant minimum 8 matches, vaut également 5 points
L'école d'arbitrage donne 10 points

Il est important que les clubs rentrent bien sur FBI les officiels, surtout sur les rencontres non désignables (U11)

Les amendes sont coefficientées selon le niveau des équipes.
50% sont reversés aux clubs qui sont en bonus et les autres 50% sont reversés aux comités pour financer leurs actions.

Formations (Eric) :

Laurent Gourdon s'occupe de la formation OTM .
Il est important que les licenciés présents à la table soient formés ! (pour une bonne gestion du match mais également pour la charte de l'arbitrage)

Eric rappelle que les clubs sont responsables de leurs licenciés mais également de leur public.
Il est anormal de voir des comportements insultants et irrespectueux envers les arbitres (jeunes et moins jeunes)
Les clubs doivent intervenir pour protéger les arbitres, surtout les plus jeunes.
Si les incidents sont trop « importants » et/ou sont récurrents, le Comité et la Commission de Discipline se laisse le droit d'intervenir et de sanctionner.

Il est demandé également aux clubs de faire des retours à la CDO si des arbitres sont anormalement en retard et/ou leur comportement est inadapté. L'exigence et le respect s'imposent à tous.

La formation arbitre se déroulera cette saison, sur 3 week-ends (6-7 janvier à Grancher)
Une première évaluation se fera sur le tournoi des cinq provinces (niveau arbitre club), la seconde sur les finales de coupes.

Camp arbitres (Eric) :

Cette saison un camp arbitres sera réalisé en même temps que le Camp Juniors. Le matin les arbitres seront les activités avec les U20 puis l'après-midi sera spécifique à l'arbitrage.
Cela restera une évaluation théorique.

DIVERS :

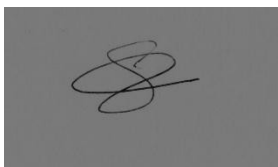
Bastien rappelle que l'AG de la Nouvelle Ligue se déroulera le 30 Juin à AGEN.
Aucun pourvoir ne sera possible. Tous les clubs évoluant en Pré-région doivent être présents.
Etant donné l'éloignement, le Comité envisage de louer un bus pour ce déplacement. Merci d'informer Michèle dès à présent afin qu'elle recense les besoins.

Isabelle BONNEAU (Chambon) a posé sa candidature pour rejoindre le Comité et se présenté au poste de Trésorière. Sa candidature est validée.

Le Comité a passé les 1 000 licenciés. C'est un joueur de Guéret qui a passé la barre et qui reçoit ainsi un Sweat de la part du Comité ainsi qu'un ballon de basket.

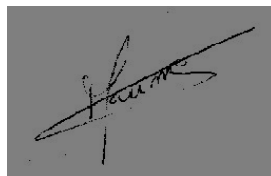
Bastien rappelle également la mise en place du Basket Loisirs.

Le co-Président,



B. HEINZLE

La secrétaire



M. MAUME